

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 10

Buchbesprechung: Trois publications sur la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale

Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Trois publications sur la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale

Ces dernières années, la Suisse a subi une tempête imprévue, donc déconcertante, de critiques, d'accusations et de sommations exigeant la réparation de prétendus crimes commis, quelque soixante ans plus tôt, pendant la Seconde Guerre mondiale. Très vite, deux camps font grand bruit dans notre pays : ceux qui réfutent tout en bloc et ceux qui, adeptes de l'auto-flagellation, font de la surenchère dans le procès intenté à la Suisse. Où est la vérité ?

■ Col Hervé de Weck

1. Le Rapport de la Commission Bergier

Depuis sa constitution par le Conseil fédéral, la Commission Bergier a publié deux rapports partiels, *La Suisse et les transactions sur l'or pendant la Seconde Guerre mondiale*, ainsi que *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme*. Dans ce deuxième document, elle décrit minutieusement la politique d'accueil des autorités suisses et les refoulements, spécialement de juifs. Elle fait la lumière sur des aspects ignorés, des données sociales qu'il convient de reconnaître, entre autres un antisémitisme culturel qui sévit comme ailleurs en Europe (à ne pas confondre avec l'antisémitisme racial des nazis), une peur viscérale de la population et des autorités face à la «surpopulation» étrangère, le refus de reconnaître les juifs allemands ou autrichiens comme des réfugiés politiques.

Les rapports de la Commission Bergier, qui ne traitent que d'aspects particuliers et problé-

matiques de la politique suisse, risquent de faire oublier d'autres aspects plus positifs, si bien que le citoyen moyen en arrive à se dire que la génération du service actif et les autorités se sont montrées odieuses, voire complices des nazis. N'aurait-il pas fallu lui donner mandat de préparer d'emblée un deuxième Rapport Bonjour?

A la fin des années 1960, le professeur bâlois Edgar Bonjour, sur demande du Conseil fédéral, avait publié un Rapport global portant sur tous les volets de la politique suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Son travail de bénédiction doit, certes, être revu, modifié, complété à la lumière des archives qu'il n'a pas pu consulter et des recherches ultérieures. Pourtant, la structure de son étude aurait dû être reprise, afin que le public dispose d'une fresque générale.

Quelques problèmes méthodologiques

Le Rapport Bergier pose quelques problèmes méthodologiques. Pourquoi ses auteurs

n'ont-ils pas profité de l'occasion pour publier la liste des juifs accueillis en Suisse, comme Henry Spira le demande depuis longtemps ? Pourquoi André Lasserre, auteur d'une remarquable étude sur *Le refuge en Suisse de 1933 à 1945*¹, ne figure-t-il pas parmi les membres de la Commission Bergier ? Il a pourtant étudié le problème au niveau du Conseil fédéral, de l'administration civile et militaire, en évitant soigneusement de parler de cas individuels, afin d'éviter que l'émotionnel ne vienne interférer avec la recherche historique. *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme* ne respecte pas ce principe : des destinées individuelles – le plus souvent dramatiques – donnent une dimension émotionnelle à l'approche du problème des réfugiés.

Pour des raisons que l'on a beaucoup de mal à comprendre, la Commission a refusé de faire une comparaison systématique entre la politique suisse à l'égard des réfugiés et celles d'Etats étrangers. Cela «dépasserait le cadre du présent rapport, en raison de sa com-

¹Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1933 à 1945. Lausanne, Payot, 1995. 396 pp.

plexité.» Le professeur Bergier déclarait le 10 novembre 1999, à la Radio suisse romande, qu'on ne peut pas comparer la politique de la Suisse à l'égard des juifs à celle d'autres Etats.

La conférence d'Evian en 1938, au cours de laquelle les gouvernements représentés ont refusé d'accueillir des réfugiés juifs n'est-elle pas une donnée importante, comme le fait que, proportionnellement, les Etats-Unis aient accueilli bien moins de juifs que la Suisse ? Henry Spira, juif lui-même, n'a-t-il pas dit que Washington aurait pu éviter la Shoah en laissant



Pour renforcer l'esprit de résistance mis à mal par la défaite de la France, le général Guisan tient le Rapport du Rütli en juin 1940.

Le rapport Bergier à la Radio suisse romande

Le 10 décembre 1999, le deuxième Rapport Bergier est publié; le soir même, la Radio romande y consacre son débat quotidien dans l'émission «Forum». Pour parler de la politique d'asile suisse entre 1930 et 1945, Jean-François Bergier, Rolf Bloch, Jean Nils De Dardel et Jacques-Simon Eggly.

Le professeur Bergier montre parfois une suffisance irritante: il refuse de répondre aux questions des auditeurs qu'il juge déplacées. Le conseiller national socialiste De Dardel profite de cette tribune pour critiquer violemment les autorités et le peuple suisse de l'époque de la guerre, émettant des sentences sur la base d'une idéologie de gauche de la fin du XX^e siècle, sans tenir compte des conditions et des mentalités de l'époque. A l'en croire, il aurait mieux valu que la Suisse ait été envahie ! Si Jean Ziegler n'avait pas ramassé une veste au Conseil national, Claude Froidevaux l'aurait sans doute invité à «Forum» ! Rolf Bloch, président de la Communauté juive de Suisse, se montre d'un réalisme très digne, tandis que Jacques-Simon Eggly, en opposition avec Jean-François Bergier, s'efforce de situer le problème de l'asile dans un contexte général, national et international.

Intéressant de comparer les présentations du Rapport de la Commission Bergier par les différents médias électroniques de Suisse. Sur la chaîne tessinoise en tout cas, le responsable de l'information, qui commente l'événement devant les caméras du *Téléjournal*, se trouve sur la «même longueur d'onde que Jacques-Simon Eggly. M. Carrobio n'a pas été invité...

entrer quelque cinq millions de juifs sans, pour autant, dépasser le pourcentage de juifs accepté en Suisse, compte tenu des populations résidentes ? Lorsqu'ils entrent en guerre, les Etats-Unis suspendent l'immigration venue d'outre-mer.

Une telle approche aurait mis en évidence que d'autres gouvernements, même s'ils étaient en guerre contre l'Allemagne, n'ont pas ouvert leurs frontières aux juifs menacés dans leur existence. Certains gouvernements ont spolié leurs nationaux juifs. La politique des autorités suisses se situe dans un contexte plus général, voire mondial qu'on ne saurait négliger.

Le Rapport donne à penser qu'il existerait un antisémitisme «particulier» dans l'armée suisse, les officiers juifs, très peu nombreux, restent confinés dans des positions subalternes, «un antisémitisme discret imprègne souvent les plus hautes

sphères de l'armée.» Dans un système de milice qui applique le principe du service militaire obligatoire, l'armée, même dans son antisémitisme, ne peut être que le reflet fidèle de la société civile. Le haut commandement militaire n'est pas plus antisémite que la haute administration fédérale... Plusieurs officiers, chargés de s'occuper des réfugiés, semblent d'une dureté inquiétante. Il ne faut pas oublier que, pour ces fonctions,

Information

«L'information est, avant tout, la combinaison d'un signal et des conditions matérielles et psychologiques de sa réception.»

Jacques Sapir

«La Mandchourie oubliée»
Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense.
N° 9-1999, p. 253.

on ne choisit pas les meilleurs ! Dans l'armée de campagne, bien des commandants de troupes, en décidant de mutations dans les troupes territoriales, profitent de purger leur «formation» d'officiers qui ne donnent pas satisfaction. Plusieurs officiers de police, dans ces mêmes troupes ou dans la gendarmerie de l'armée, sont des ratés dans la vie civile qui accèdent à des positions qu'ils n'auraient pas pu espérer ailleurs.

Depuis quand les autorités connaissaient-elles l'existence des camps d'extermination ?

Les responsables de la politique suisse à l'égard des réfu-

giés saisissent sans doute rapidement que les juifs sont déportés en masse vers l'Est. En revanche, quand comprennent-ils que les nazis ne les déportent pour les faire travailler mais pour tous les exterminer ? Cette «industrie du génocide» – une première dans l'histoire – semble invraisemblable à l'époque, d'autant plus que le III^e Reich manque de forces de travail. Le Rapport Bergier ne donne pas de réponse convaincante, se contentant de souligner qu'en août 1942, «les informations sur l'extermination systématique ne sont pas encore répandues. Il ne fait pas de distinction entre l'opinion publique forcément mal informée, les autorités et l'administration qui en savent beaucoup plus.

Les informations qui filtrent passent souvent pour une propagande similaire à la *Greuelpropaganda* de la Première Guerre mondiale. L'article «Shoah», dans une des dernières éditions de l'*Encyclopédia universalis*) ver-

sion CD-ROM) souligne que «les efforts de camouflage [du génocide] trouvèrent naturellement un renfort précieux dans la dimension incomparable du crime. Parce qu'il était difficilement imaginable, les échos et les rumeurs qui circulaient à travers l'Europe rencontraient scepticisme et incrédulité. Il ne suffit pas que les spécialistes du renseignement et les responsables politiques disposent des éléments importants concernant une situation, encore faut-il qu'ils jugent ces informations crédibles et qu'ils parviennent intellectuellement à «assembler les pièces du puzzle» !

Conclusions

«En créant des obstacles supplémentaires à la frontière, les autorités ont contribué – intentionnellement ou non – à ce que le régime nazi atteigne ses objectifs. L'ouverture de la frontière n'aurait pas entraîné une offensive des puissances de l'Axe, ni engendré d'insurmon-



Malgré un nombre dérisoire de chars blindés (24 Praga) entre 1939 et 1945...

tables difficultés économiques.» A l'époque, les autorités pouvaient-elles savoir que l'Allemagne ne se servirait pas du prétexte des réfugiés pour lancer une offensive contre la Suisse? De tels propos sont-ils de mise dans la conclusion d'une étude qui se veut objective et scientifique? Ils ont provoqué, on le comprend, une vive émotion parmi les survivants du service actif qui, une fois de plus, se sentent trahis par les générations plus jeunes.

Le rédacteur en chef de l'*Express/L'Impartial* a écrit que la Commission Bergier utilise le «brouet scientifiquement passable mais surtout politiquement correct, destiné à enfoncer jusqu'au trognon, dans le cerveau du bon peuple, la conviction que la Suisse, sans être à proprement parler la complice de l'Allemagne nazie, en a été cependant la supplétive zélée.» Une telle démarche ne relève pas de l'impartialité, mais de *Diktat* moraux, voire d'intérêts d'aujourd'hui; «une partie des nouveaux procureurs souhaite justifier une politique d'asile plus large (...).»

Voilà qui explique des réactions critiques dans la classe politique «bourgeoise» et, surtout, dans l'opinion. Le Conseil fédéral déplore que le Rapport ne mette pas suffisamment en évidence le contexte très difficile de l'époque et le fait que la grande majorité de la population suisse était farouchement hostile au nazisme et prête à y résister.

²Le mobbing d'un petit pays. Onze thèses sur la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. Lausanne, l'Age d'homme, 1999. 304 pp.



... et des troupes légères encore partiellement montée...

2. Le mobbing d'un petit pays

Avec recul, sérieux et précision, le professeur d'économie Jean-Christian Lambelet² démontre que, dans son ensemble, le problème a été incroyablement mal posé; l'image de la Suisse a été gravement altérée, également celle des médias, souvent peu soucieux de vérité, et celle de «clercs» que, naguère, on pouvait créditer de plus d'honnêteté. L'auteur se situe au-dessus des polémiques, déplorant que beaucoup d'historiens et de commentateurs, s'érigent en accusateurs, en oublient l'analyse objective. Lui, il veut rétablir des faits qui, souvent, sont ignorés ou déformés, les expliquer, les évaluer sous l'angle normatif et moral. Sa démarche débouche sur onze thèses qu'il démontre par une argumentation pertinente. Citons-en les principales:

■ La politique de la Suisse, particulièrement en matière économique, n'a aucune influence significative sur le déroulement, la durée et l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

■ La politique envers les réfugiés, avant et pendant la guerre, n'est pas glorieuse, mais elle ne se différencie guère de celle de tous les autres Etats, les Alliés également. Elle apparaît même comme l'une des moins dures.

■ Loin de s'être enrichie unilatéralement, la Suisse a pâti matériellement de la guerre.

■ Les reproches dont on a accablé les banques suisses, prises en otages aux Etats-Unis, vont beaucoup trop loin.

■ Les relations financières avec l'Allemagne, en particulier celles de la Banque nationale suisse, ne signifient en rien que la Suisse a été le

«banquier» ou le «receleur» de Hitler.

■ Dans une Europe asservie, la Suisse a été le seul pays où, pendant la guerre, l'idéal de la démocratie est resté vivant, non seulement dans les esprits mais aussi dans les faits.

■ Les raisons pour lesquelles la Suisse a échappé au conflit ne pourront jamais être déterminées avec certitude. Le plus probable est que la défense nationale *lato censu*, les relations économico-financières avec l'Allemagne, le contrôle des transversales alpines, l'action de la diplomatie nationale, le non-effondrement moral de la population et des autorités, l'évolution de la guerre et d'autres facteurs encore ont tous contribué conjointement au maintien de l'indépendance du pays et à sa survie.

■ Prétendre que la Suisse aurait systématiquement travesti son histoire, substituant des mythes héroïques à des réalités sordides, est une terrible simplification.

Ignorance, mauvaise foi ou guerre de l'information ? Les médias suisses ont fort peu parlé de ce livre qui tend à rétablir la vérité. Un compte rendu que nous avions envoyé à un quotidien romand n'a jamais été publié...

3. La Suisse vue par un juriste américain

A partir de 1995, la Banque nationale suisse, les grandes banques d'affaires et les autorités suisses se trouvent sous le

feu d'attaques concertées aux Etats-Unis. Sous les menaces du Congrès juif mondial et le risque de boycott de plusieurs Etats américains, les banques suisses doivent s'acquitter d'une somme dépassant le milliard et demi de francs suisses. Dans notre pays, le complexe d'auto-flagellation atteint son paroxysme. Certains, qui se prétendent historiens, accusent les responsables politiques, bancaires et économiques d'avoir

permis à l'Allemagne nazie de continuer un effort de guerre qui aurait été impossible sans l'aide de la Suisse.

C'est dans ce contexte qu'en 1998, Stephen P. Halbrook, citoyen américain, docteur en droit et en philosophie, publie aux Etats-Unis *Target Switzerland*. Un éditeur suisse en publie une traduction allemande; les éditions Slatkine une traduction française³.



...le Réduit national a eu une bonne capacité de dissuasion, parce que la grande majorité des Suisses était décidée à résister à une invasion allemande.

³Target Switzerland: Swiss Armed Neutrality in World War II. Rockville Centre, Sarpedon, 1998. La Suisse encerclée. La neutralité suisse durant la Deuxième Guerre mondiale. Avant-propos et conclusion d'Edouard Brunner. Genève, Slatkine, 2000. 325 pp.

L'auteur exploite la presse anglo-saxonne, en particulier le *New York Times* et le *Times* de Londres, ainsi que les articles et les travaux du grand journaliste américain William Shirer. Il est intéressant de voir comment, entre 1933 et 1945, la presse britannique et américaine présente d'une manière positive la défense générale de la Suisse, dont la résistance passe pour «héroïque». Le 3 janvier 1940, le *Times* écrit qu'en cas d'invasion, la Wehrmacht se trouverait face à 650000 hommes, «bien armés et abondamment équipés en mitrailleuses, fusils-mitrailleurs et autres armes automatiques (...), la plus importante puissance de feu du continent.» Certains journaux américains, en 1940, prétendent que le commandement français est prêt à apporter son appui aux troupes suisses. On frémit en constatant que le secret des conversations d'état-major franco-suisses n'est pas aussi complet que ne se l'imagine le général Guisan!

Stephen P. Halbrook, qui est également un passionné de tir,

recourt très fréquemment aux articles de la *Gazette des carabiniers*. C'est parce que les Suisses sont des tireurs d'élite et que chaque village a sa société de tir qu'Hitler a été dissuadé d'envahir le pays. On ne peut pas dire que cet éclairage correspond au dernier état de la recherche historique! Il en va de même de son tableau de l'opposition entre le général Guisan, l'âme de la résistance à tout prix, et le conseiller fédéral Pilet-Golaz, le «Chamberlain de la Suisse» prêt à toutes les compromissions avec le pouvoir nazi.

L'auteur, qui ne connaît pas l'historiographie suisse, commet plusieurs grosses erreurs. Selon lui, la grève générale de 1918 a été inspirée par Moscou. Guisan pouvait encore le penser à la fin des années 1930, mais un historien ne le peut plus à la fin du XX^e siècle! La conception du Réduit national ne date pas de la «drôle de guerre»; elle est progressivement mise au point après la défaite de la France. Contrairement à ce que prétend l'auteur,

les puissances de l'Axe n'enclent pas totalement la Suisse depuis 1941 jusqu'aux derniers jours de la guerre. Lorsqu'ils partent sous les drapeaux, les Suisses ne se trouvent pas sans ressources, car ils touchent la «caisse de compensation». Halbrook soutient que, dans les années 1990, les forces armées suisses sont parties intégrantes de l'OTAN et que la défense militaire du territoire est fonction des craintes que suscite l'Allemagne! Les responsables de l'édition française, en tout cas, n'auraient-ils pas dû corriger ces erreurs, ainsi que les nombreuses coquilles qui émaillent le texte?

Le mérite de l'ouvrage d'Halbrook, c'est de montrer que le Congrès juif mondial n'a pas fait l'unanimité aux Etats-Unis. Dans la diaspora juive, beaucoup le considèrent comme non représentatif, contrairement à ce que donnaient à penser les médias en Suisse et dans la grande démocratie d'outre-Atlantique.

H. W.